

*Initiatives ministérielles*

Cela ne changera rien si le gouvernement continue de ne pas tenir compte de l'opinion de la population du Canada. Ce que nous voyons mois après mois, année après année, ce sont des gens qui expriment franchement leurs idées. C'est pourquoi il est si crucial que nous puissions discuter d'une manière approfondie de ces questions.

Je veux donner un exemple. Lorsque le gouvernement a proposé de désindexer les pensions, il a déclaré: «Nous devrions désindexer les pensions de toutes les personnes qui touchent des prestations de la sécurité de la vieillesse.» En d'autres mots, nous devrions laisser ces prestations diminuer avec le temps.

L'opposition a alors décidé qu'il lui fallait en informer la population canadienne des conséquences de cette mesure. Nous devons expliquer aux retraités actuels et aux futurs retraités toutes les conséquences de cette mesure. Jour après jour, nous avons débattu de ce projet de loi, et petit à petit, la population a fini par percer les intentions du gouvernement. Le gouvernement voulait éroder le régime de pensions du Canada et la population l'a compris au bout du compte.

Il faut reconnaître, à l'honneur du premier ministre, qu'il a bel et bien déclaré que le gouvernement avait eu tort, qu'il n'aurait pas dû présenter une telle mesure. Je vous dis, monsieur le Président, que si nous avions été régis, à l'époque, par ce projet de modification du Règlement, qui permettrait au gouvernement d'accélérer l'étude des mesures législatives à la Chambre, le peuple canadien n'aurait pas eu le temps de réagir pour l'empêcher de désindexer les pensions et de réduire ainsi le revenu des retraités.

C'est pour cela que nous tenons à bien examiner cette motion du gouvernement, que nous voulons l'étudier à loisir en invitant des spécialistes et d'autres gens de l'extérieur à se joindre à nous.

Le gouvernement n'essaie pas de «réformer» notre système parlementaire. Il cherche plutôt à le «déformer» pour pouvoir imposer plus rapidement son programme politique aux Canadiens. Voilà ce qu'il fait.

Le gouvernement veut transformer cette institution en une fabrique de saucissons; il ne veut pas d'une assemblée législative, mais plutôt d'une chaîne de montage législative qui lui permettrait de faire adopter des projets de loi à la va-vite sans laisser aux gens la chance de les examiner. Il ne veut pas laisser à l'opposition l'occasion de les étudier. Le gouvernement ne veut pas avoir à rendre des comptes au cours de la période des questions.

Ce n'est pour rien qu'on appelle cette période, la période des questions. On entend que des questions. On n'obtient jamais de réponses de la part du gouvernement. C'est un moyen dont nous disposons pour attirer l'attention de la population sur ce que fait le gouvernement. À mon grand regret, je suis obligé de reconnaître que c'est grâce aux questions posées à la Chambre des communes que plusieurs ministres ont été obligés de remettre leur démission. Il y en a eu six. Et la liste continue de s'allonger.

Or, rien de tel ne se serait produit si nous n'avions pas eu la chance de remettre en question la conduite des ministres au cours de la période des questions. Voilà que cette possibilité est maintenant compromise parce que le gouvernement tente d'abolir la période des questions à certaines époques de l'année.

Le leader du gouvernement à la Chambre a passé pas mal de temps à nous expliquer pourquoi les députés devaient pouvoir retourner dans leur circonscription pour écouter leurs électeurs. Je crois avoir déjà fait remarquer que cet argument était plutôt creux. Je crois que les états de services du gouvernement démontrent amplement qu'il n'écoute pas les gens. Même si les ministériels retournaient dans leur patelin tous les jours de l'année, cela ne changerait pas grand-chose.

Quand leurs électeurs leur disent ce qu'ils doivent faire ou ne pas faire, ils savent que c'est en pure perte, car ces députés ne tiendront aucun compte de leurs avis.

Il existe un autre aspect. C'est mon collègue de Saskatoon—Clark's Crossing qui me l'a fait remarquer; il m'a bien aidé à ce propos. Mon collègue a fait preuve de sagesse et de perspicacité en cette matière—je pense que tous doivent reconnaître que cela a donné lieu à quelques discussions très sérieuses, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du caucus de notre parti, au sujet des changements proposés par le gouvernement et de leurs répercussions—en faisant remarquer l'autre jour que le paysage politique était en train de changer au Canada.

Par ces changements, le gouvernement ne fait que perpétuer le système du bipartisme. Nous avons tenté de faire valoir pendant les supposées négociations que la Chambre comptait d'autres partis viables. Le Nouveau Parti démocratique, un parti nouvellement élu, devrait avoir voix au chapitre en ce qui concerne les changements qu'on veut apporter au Règlement, mais cette demande a été écartée du revers de la main.

Sont proposés des changements qui auraient pour effet d'empêcher pour l'essentiel les petites formations politiques de jouer un rôle à la Chambre des communes. Je fais allusion à la nouvelle définition du consentement unanime donnée par le leader du gouvernement à la Chambre. Jusqu'à maintenant, nous devons demander le consentement unanime pour apporter tout changement au Règlement.